BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Formation « Agriculture biologique »
19 novembre 2021

Crédit Mutuel du Sud-Ouest

Crédit Mutuel ARKEA

VITICULTURE BIOLOGIQUE
POINTS FORTS ET FACTEURS DE RISQUES

Sylvain FRIES
Conseiller technique viticulture bio
06 38 35 33 17
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com

Katell PETIT
Responsable pôle futurs bio
06 23 38 59 38
k.petit@bionouvelleaquitaine.com

Qui sommes nous ?

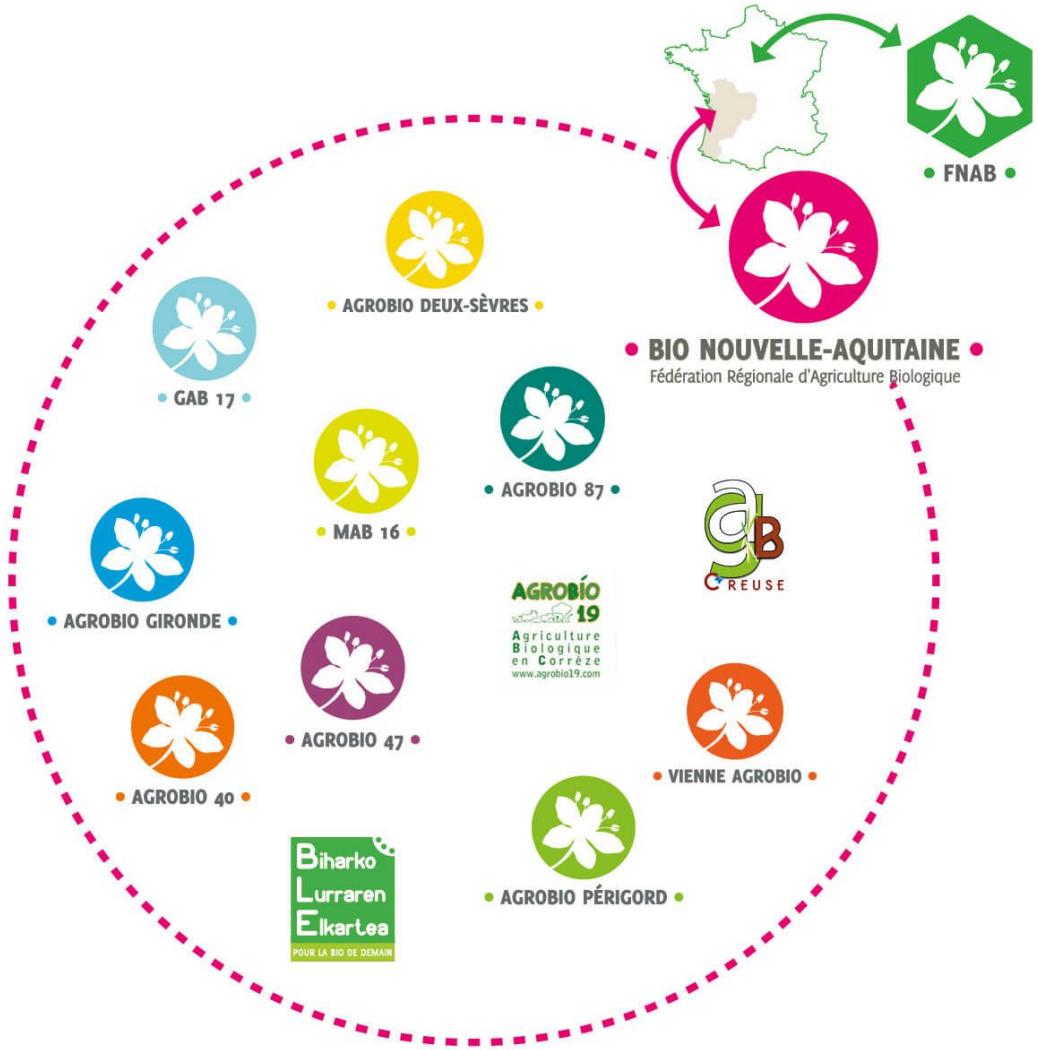

Sommaire

- **La filière viti-vinicole bio en France et en Nouvelle- Aquitaine**
- **Les certifications environnementales**
- **La réglementation et les démarches administratives**
- **Les enjeux techniques en viticulture biologique**
- **Les enjeux financiers**
- **Les enjeux futurs de la filière**

La filière viti-vinicole biologique

La viticulture bio en France

Données Agence Bio

Évolution de la part des surfaces conduites en bio par type de cultures

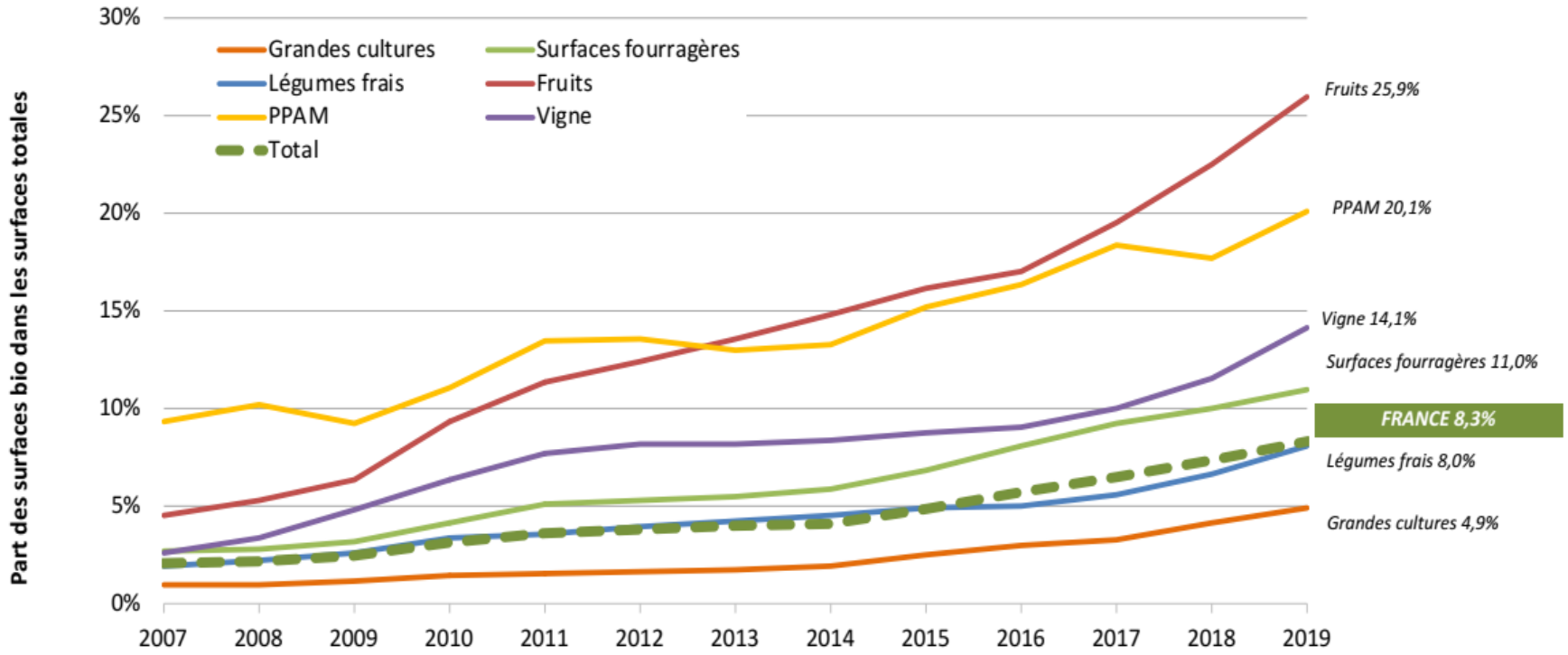

Source : Agence BIO/OC, 2020 hors surfaces non rapportées estimées à 50 000 ha; Agreste/SAA, 2019

en 2020

137 442
Hectares dont 42% encore en conversion

9 784
Exploitations viticoles

17%
du vignoble français

Le vignoble bio en Nouvelle-Aquitaine

Données 2020 Agence Bio

11 000

personnes travaillent dans les vignes bio

88% sont des salariés soit **9 600**

Des chefs jeunes, 48 ans en bio contre **53** en conventionnel

1/3 des viticulteurs sont des **VITICULTRICES**

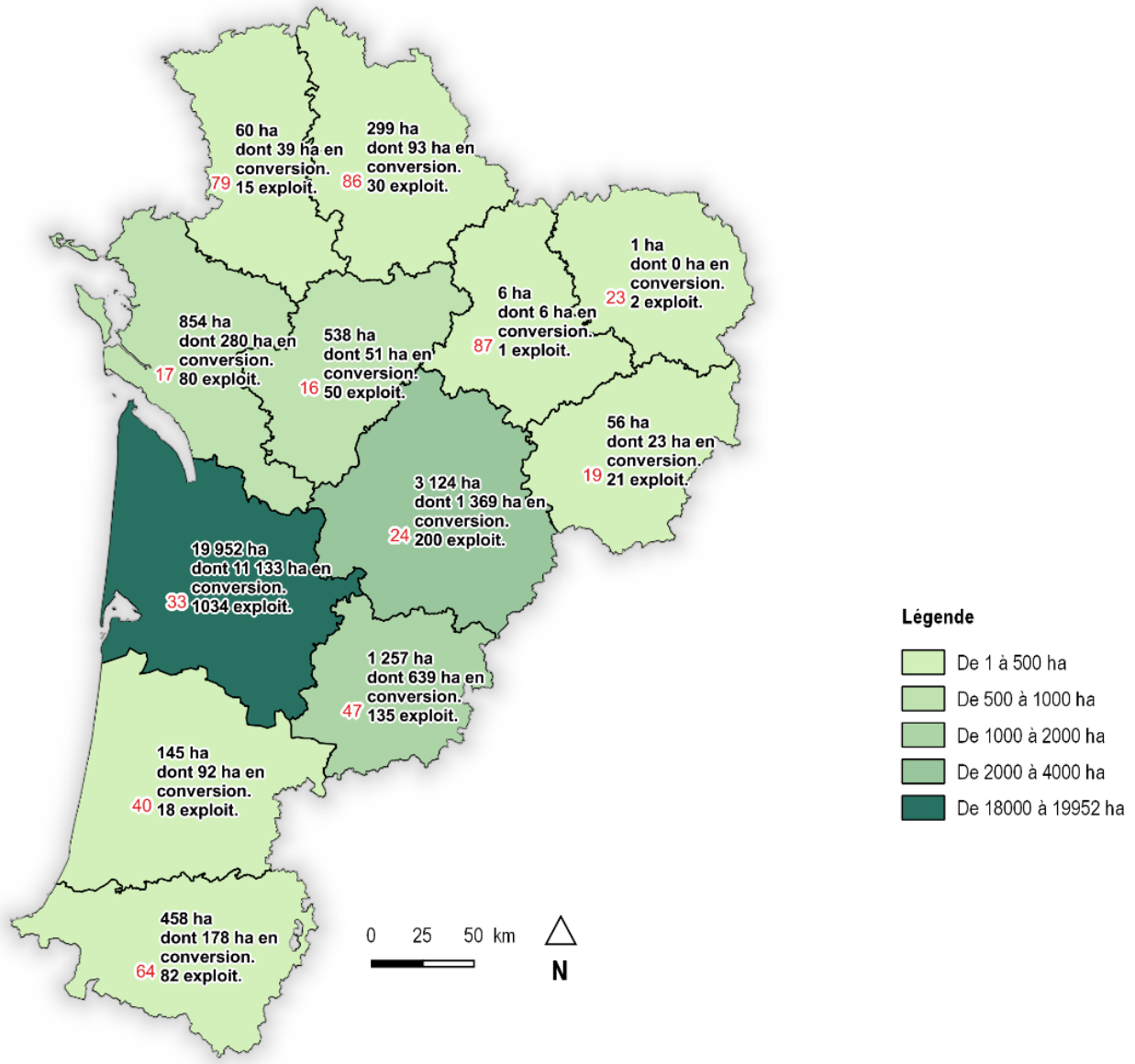

BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Crédit Mutuel du Sud-Ouest

Crédit Mutuel ARKEA

La viticulture bio en Nouvelle-Aquitaine

Données 2018 Agence Bio

Figure 2

Répartition des exploitations et surfaces viticoles bio en Nouvelle-Aquitaine, en 2018, par classe de surface en vigne

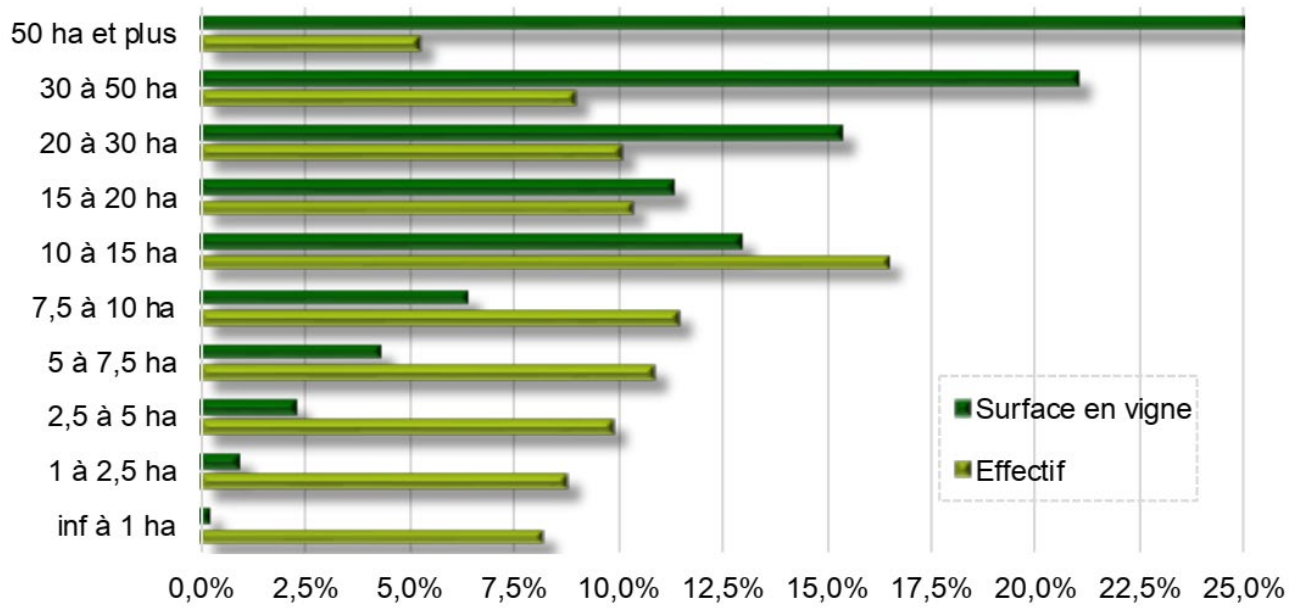

Sources : Agence BIO, Recalcul SRISET

- Entre 2010 et 2018, + 65% en nombre d'exploitations
- Progression plus forte des très petites et grandes exploitations : - de 5 ha: + 140%, + de 30 ha: + 130%
- Taille moyenne: 15,7 ha (conventionnel: 17,7 ha)

La consommation des vins bio dans le monde

Données 2017 Agence Bio

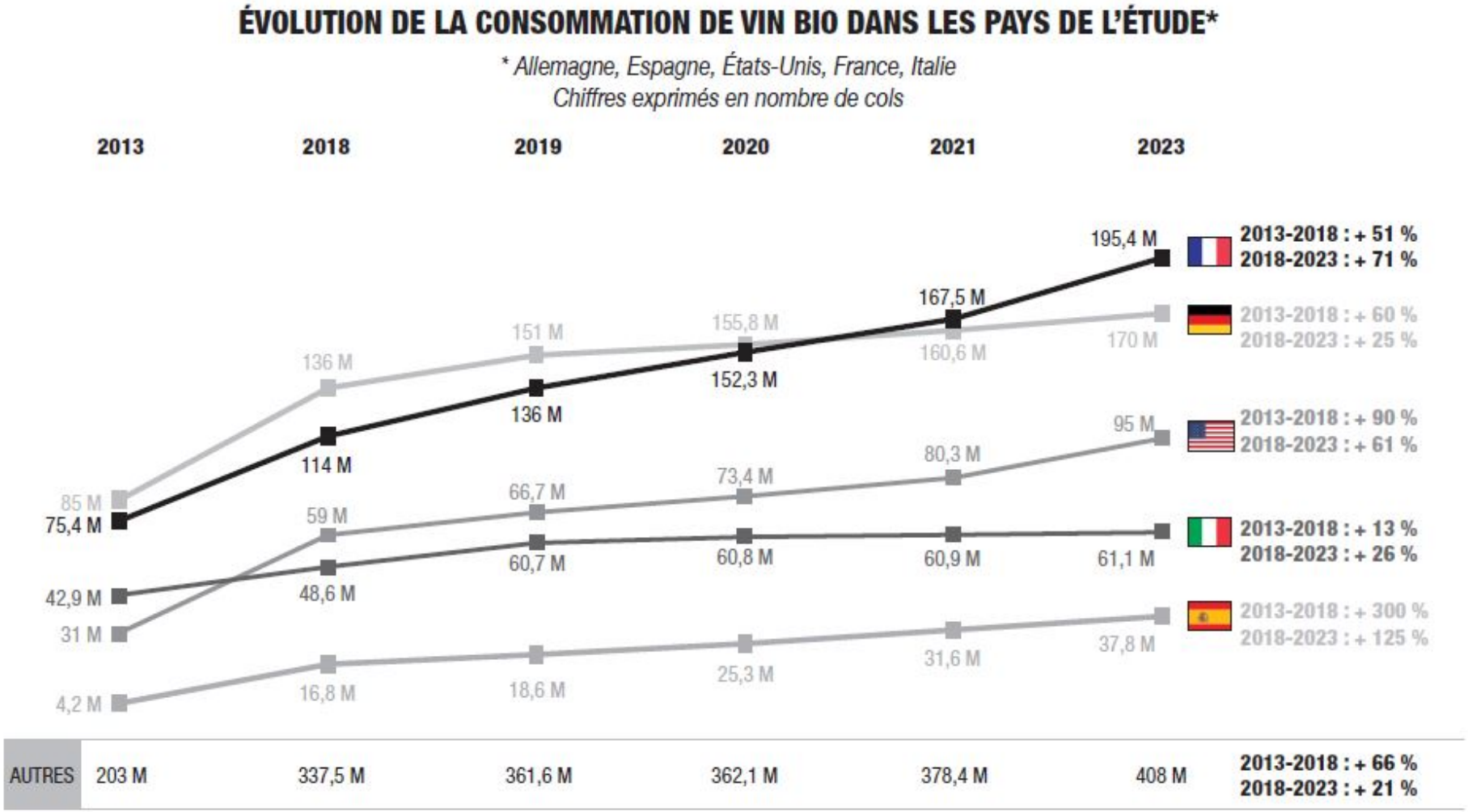

La consommation des vins bio en France

Données Agence Bio 2020

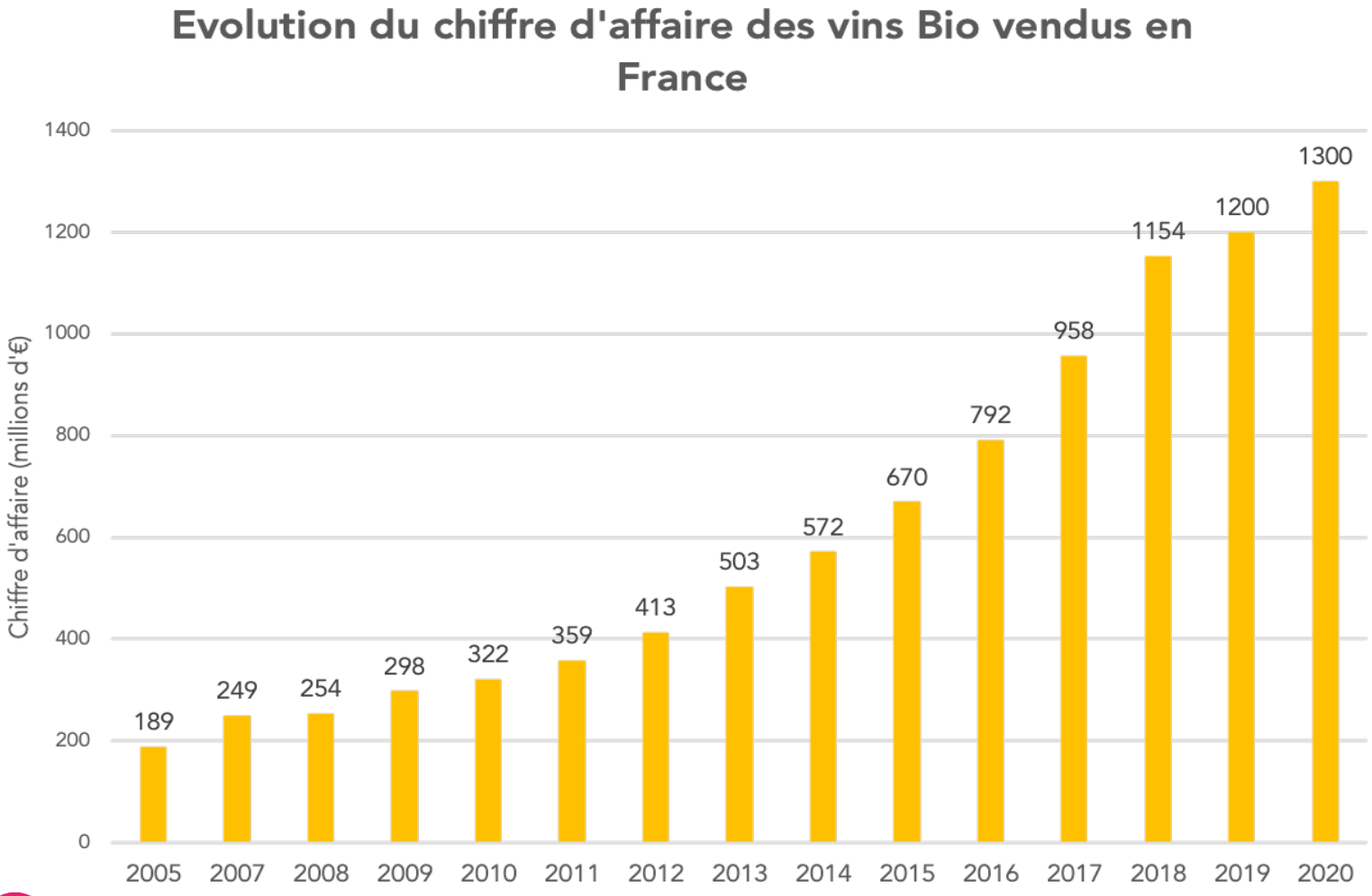

1,3
Milliards d'€
en 2020

x 4
en 10
ans

La consommation des vins bio en France

Données Agence Bio 2020

5%
des volumes de vin consommés en France

7%
des volumes de vin exportés par la France

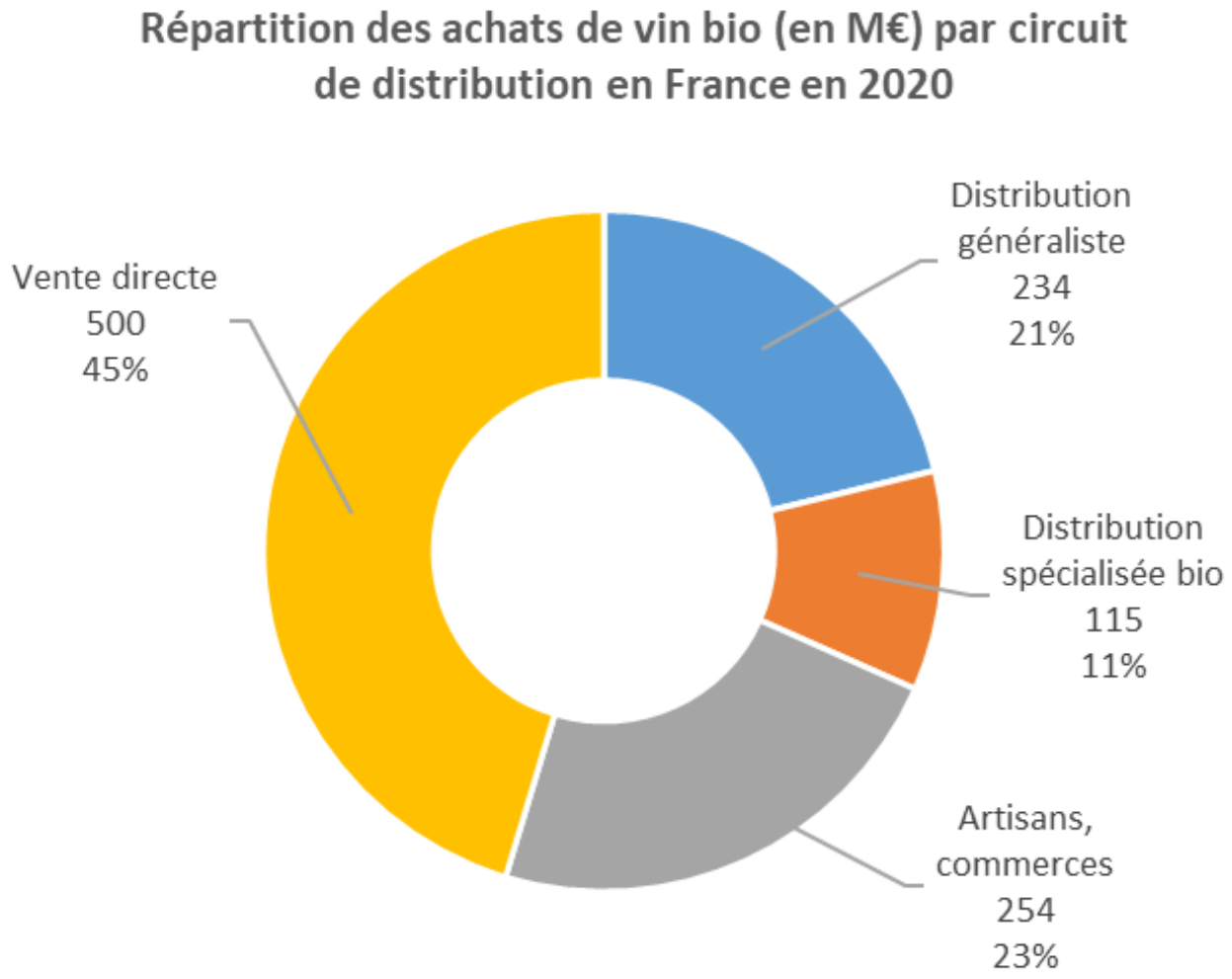

Qui vend quoi et a qui

Données Agence Bio 2021

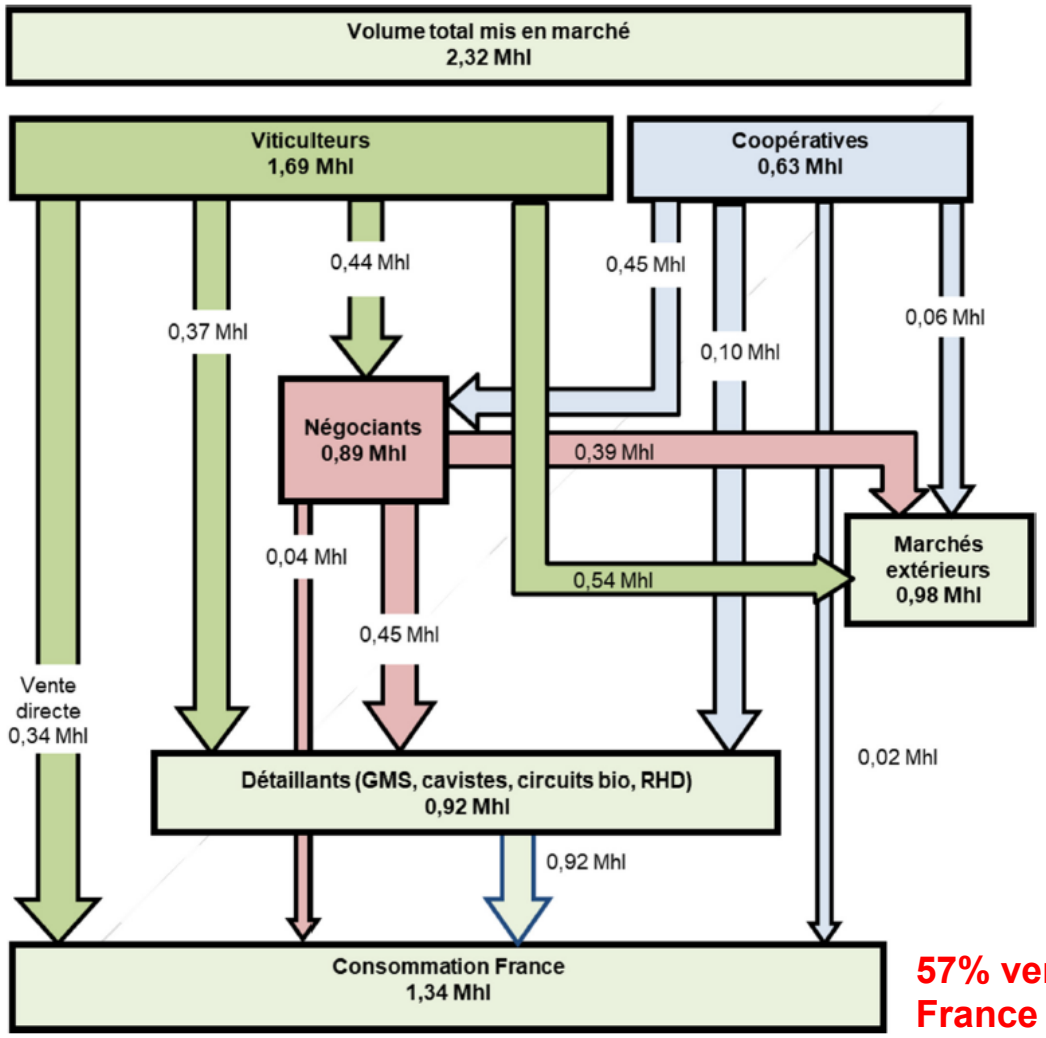

57% vendus en France

Schéma de la mise en marché des vins Bio en France en 2020

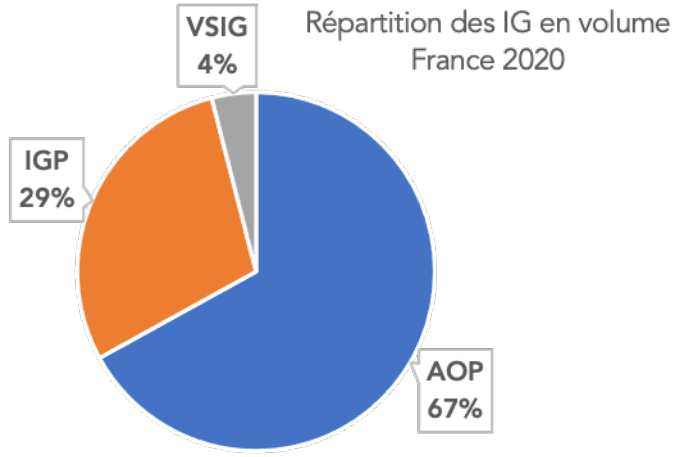

Les marchés ciblés à l'export

Données 2017 Agence Bio / IWSR SudVinBio

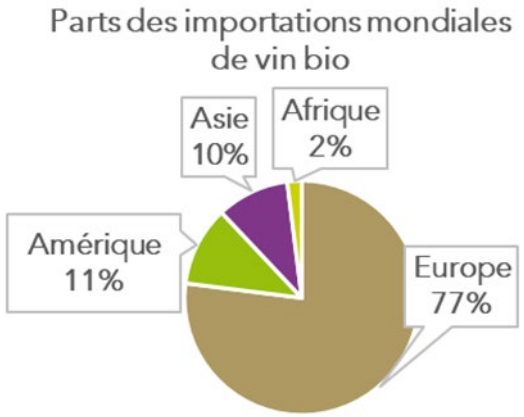

- Export entre pays de l'UE facilité par la même réglementation Bio
- La France consomme à 99,5% des vins Bio français

Rang mondial	Principaux pays importateurs de vin Bio	% des importations de vin bio mondial*
1er	Allemagne	24%
2nd	France	16%
3ème	Royaume-Uni	10%
4ème	Etats-Unis	8%
5ème	Suède	7%
6ème	Japon	6%

Cours du vrac Bordeaux rouge Bio

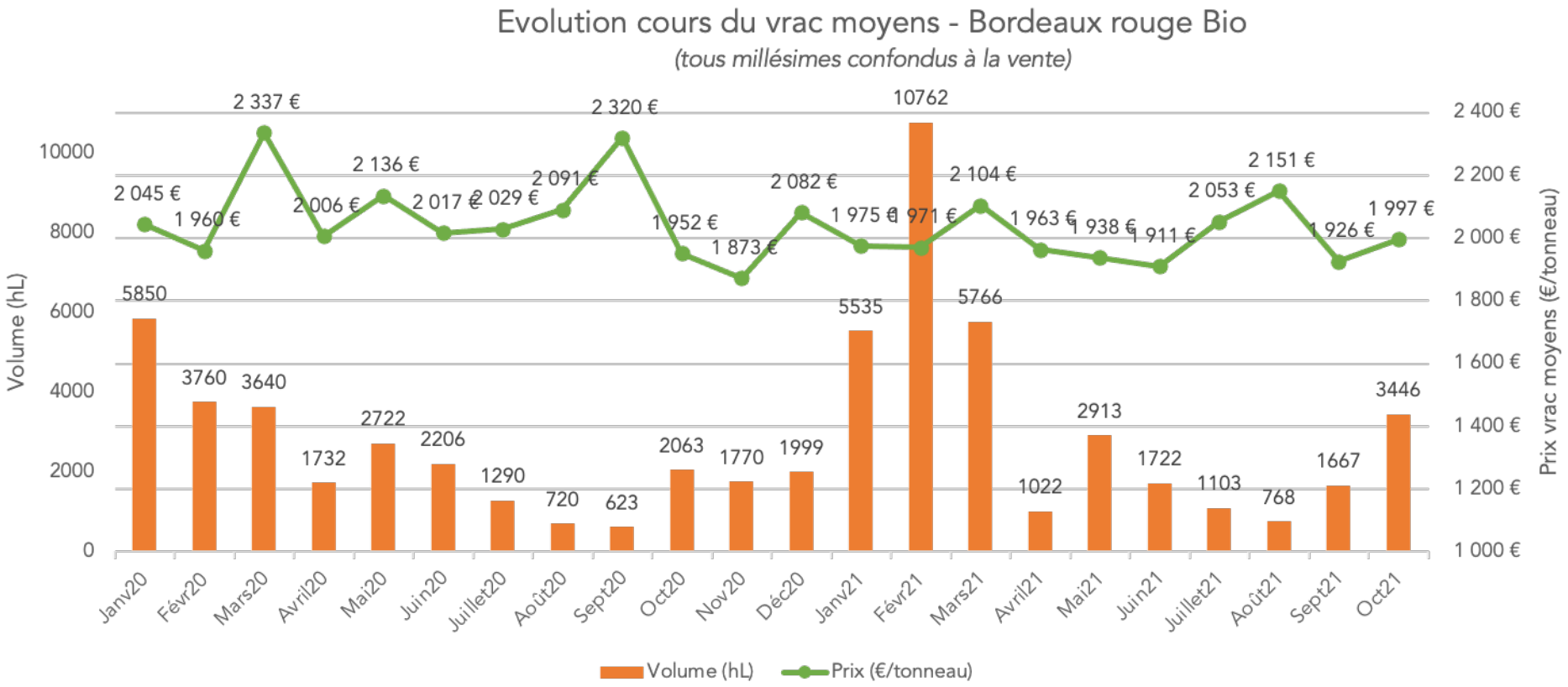

Sur l'année 2021, cours moyens* :
Bio : 1 995 €/tonneau
Conv : 991 €/tonneau

57% vendus en France

Valorisation des vins biologiques

- Produire en bio n’est pas une garantie de vente
  - Même si la demande est forte, une stratégie de commercialisation globale et performante doit être mise en place

Le logo AB et le consommateur

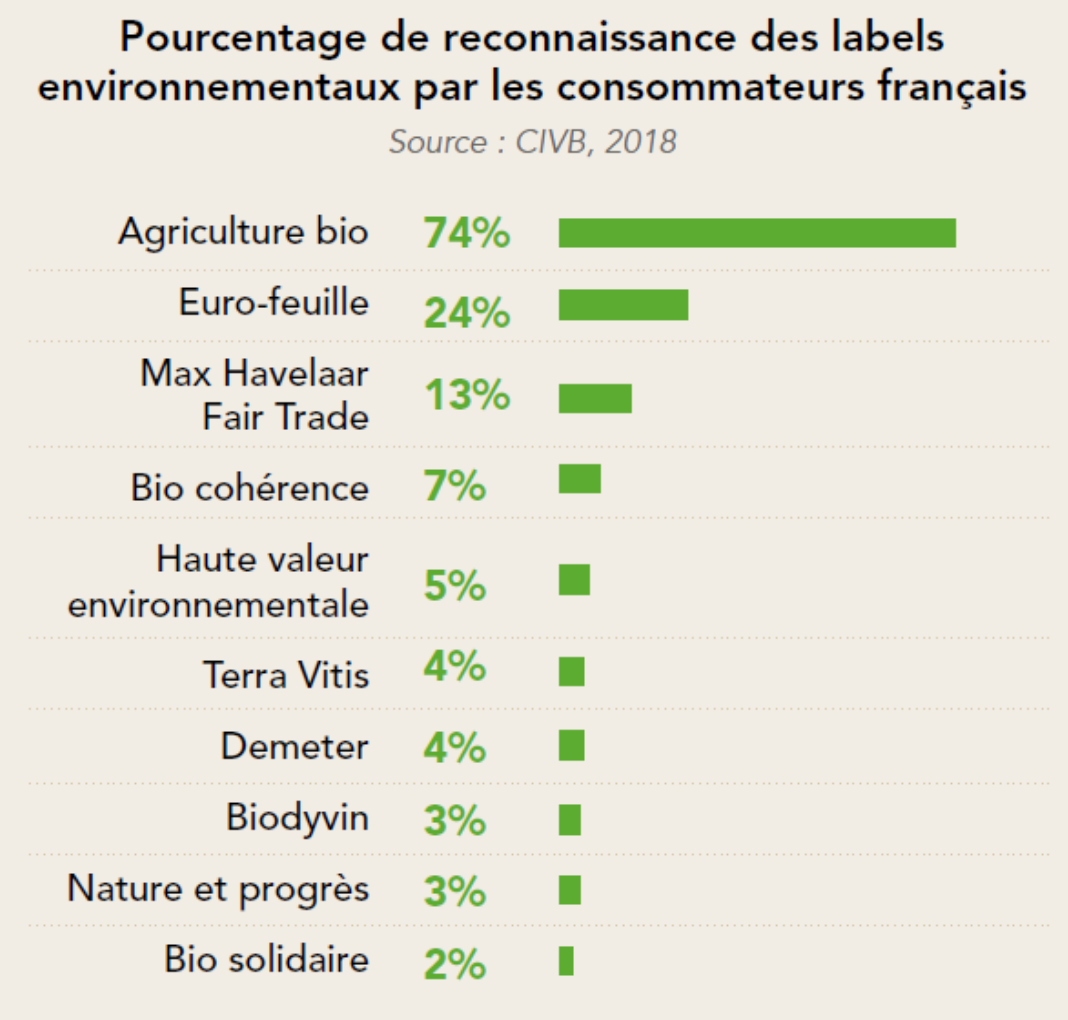

Pour plus de 80% des français, la Bio c'est bon pour l'environnement, la biodiversité et pour la santé

Sur une bouteille de vin présentée, le logo AB est le label environnemental le mieux reconnu par les consommateurs.

Le vin bio, un produit à part

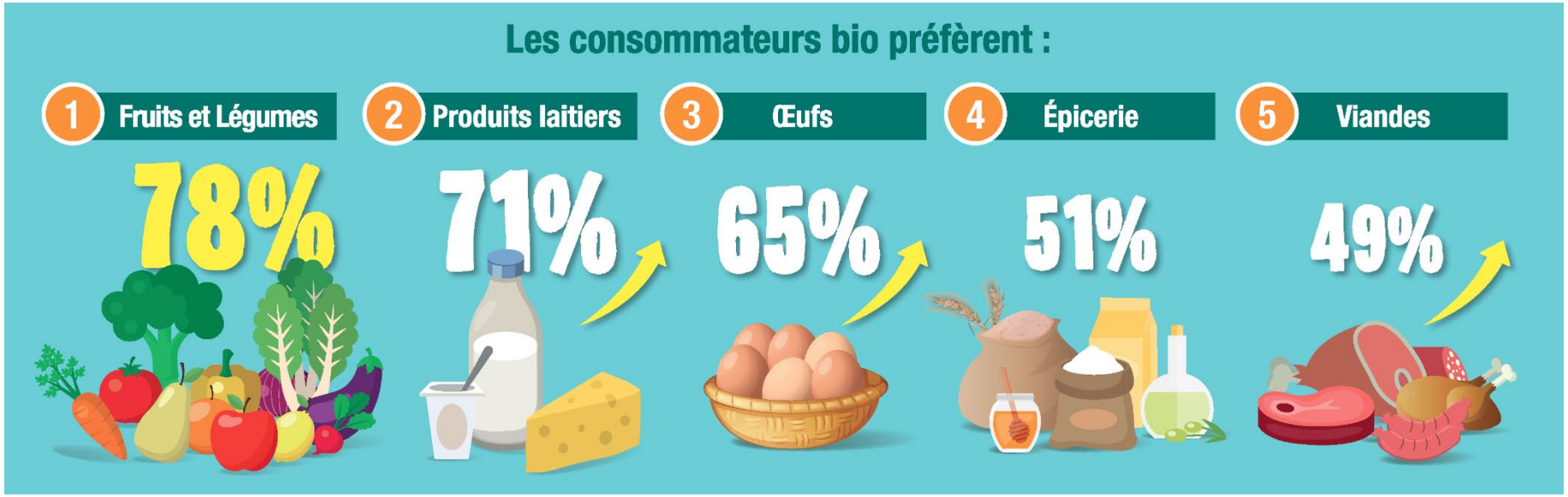

18% des consommateurs de Bio achètent du vin Bio.

- Dans 16% des cas, leur consommation de vin n'est que Bio
- Dans 50% des cas, les consommateurs de bio achètent encore majoritairement du vin conventionnel.

En fait, le consommateur de Bio n'est pas forcément la cible…

Le consommateur veut du vin bio… mais pas que ?

Démocratisation de « performances » environnementales et sanitaires complémentaires à celles de l'AB : vinification sans sulfites ajoutés, cépages résistants, biodynamie, vegan…

Le consommateur se contentera-t-il d'un vin « uniquement » Bio ?

En revanche, le Bio reste un critère plus important !

Dans l'étude, le vin conventionnel sans sulfites ajoutés reste moins valorisé que le vin Bio avec sulfites.

Source: thèse de Yann Raineau 2018

Les certifications environnementales et la bio

- Une multitude de certifications:
  - Niveau 1: exigence de respect du code rural: AREA
  - Niveau 2: exigence de moyens: SME, Terra Vitis, Agri-Confiance…
  - Niveau 3: exigence de résultats: HVE.

ATTENTION: seule la certification AB certifie la non-utilisation de molécule de synthèse

Des certifications plus contraignantes existent:
Demeter, bio-Cohérence…

La certification HVE – Complémentarité Bio-HVE

- Respect de la réglementation (niveau1) et Obligation de résultats sur 4 thèmes :
  - Biodiversité
  - Phytosanitaire
  - Fertilisation
  - Irrigation

- Mise en conformité de l'entreprise par rapport à la réglementation et première étape de prise de conscience environnementale (IFT,Biodiversité…)

- Complémentarité avec la certification AB

La réglementation et les démarches administratives

Les grands principes de la viticulture biologique

Principes

Les quatre principes de base de l'agriculture bio (IFOAM)

Le principe de santé	L'agriculture biologique devrait soutenir et améliorer la santé des sols, des plantes, des animaux, des hommes et de la planète comme étant une et indivisible.
Le principe d'écologie	L'agriculture biologique devrait être basée sur les cycles et les systèmes écologiques vivants, s'accorder avec eux, les imiter et les aider à se maintenir.
Le principe d'équité	L'agriculture biologique devrait se construire sur des relations qui assurent l'équité par rapport à l'environnement commun et aux opportunités de la vie.
Le principe de précaution	L'agriculture biologique devrait être conduite de manière prudente et responsable afin de protéger la santé et le bien-être des générations actuelles et futures ainsi que l'environnement.

Source : IFOAM (Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique)

© 2016 FiBL, Bio Suisse • Collection de transparents • 2) Principes – Durabilité • Transparent 2.11

L'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants.

Liste positive d'intrants

La réglementation

- Dans toute l'Union européenne, le règlement (CE) n°834/2007 précise l'ensemble des règles à suivre.
- Un nouveau règlement entrera en vigueur en 2022
- Points de vigilance:
  - Plants de vigne bio obligatoires
  - Conversion progressive en 2 ans

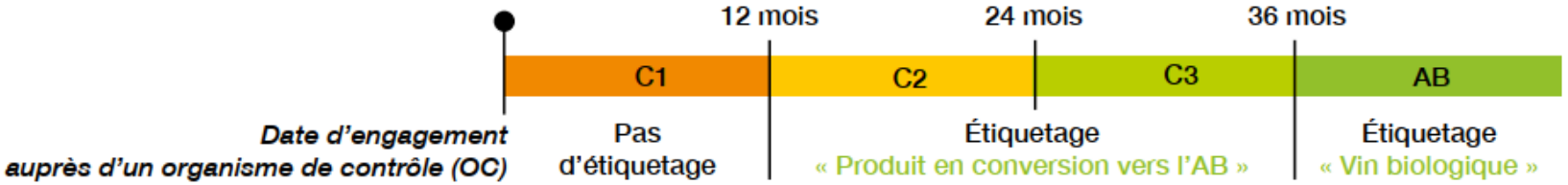

Les démarches

Demander un devis à un OC

Se notifier auprès de l'Agence Bio

S'engager auprès d'un OC dans les 15j après notification

Les points de vigilance

⚠ La date d'engagement correspond à la notification auprès de l'Agence bio et à votre engagement auprès d'un organisme certificateur.

⚠ A partir de la date du début de conversion de votre ferme, tous les intrants doivent être certifiés bio ou " utilisable en agriculture biologique ".

⚠ La mention " ferme certifiée en agriculture biologique par FR-BIO-XX " devra être ajoutée sur vos documents (factures, devis, ...)

Les enjeux techniques en viticulture biologique

Enjeux techniques de la viticulture biologique

Protection du vignoble: produits de contact, cuivre et soufre

Epamprage: mécanique ou manuel

Gestion du sol:

mécanique et enherbements

Fertilisation: organique, composts engrais verts

Le matériel végétal : obligation prochaine d'utiliser des plants bio

- Plant de vigne = Cépage + Porte-greffe
  - Porte-greffe « américain » et *Vitis vinifera*
- Vin d'appellations: importance culturelle du cépage
  - Chaque IGP ou AOC a une liste de cépages autorisés
- Réglementation 2022: obligation d'utiliser des plants bio
  - Pas de production de plants bio possible actuellement en France

Vraisemblablement un coût de plantation
plus élevé à terme

Les cépages résistants

- En France, les premiers travaux remontent à 1974
  - L'Inrae et l'IFV ont travaillé sur plusieurs programmes de développement, notamment ResDur et Genovigne.
- 16 variétés inscrites au catalogue français dont 4 françaises:
  - Floréal et Voltis en blanc, Artaban et Vidoc en rouge
- 90% d'économie de produits phyto
  - 1 ou 2 traitements par ans suffiraient
- Uniquement possible pour les vins sans IGP
  - Pas de réstriction pour les vins sans IGP. Pour les IGP, chaque organisme de défense et de gestion (ODG) doit en faire la demande auprès de l'Inao. Pour les AOC, les règles européennes interdisent pour le moment d'autres cépages que Vitis vinifera
- Blocages psychologiques et culturels.
  - Perte d'identité et typicité des vins, attachement des consommateurs aux cépages traditionnels

La protection du vignoble

Les principaux bio-agresseurs de la vigne

Mildiou:

problème N°1 sur la façade atlantique

Oïdium:

Problèmes sur parcelles sensibles et années favorables

Black-rot:

Gestion plus problématique en bio

Tordeuses:

Lutte par confusion sexuelle, BT, aménagements agro-écologiques

Cicadelle de la flavescence dorée

Lutte potentiellement obligatoire

La protection du vignoble

Le levier le plus important pour une bonne performance technique:

- Modification des cadences, positionnements, capacités de traitement.
- Investissements en matériels et personnels possibles.
- Adaptabilité et réactivité du personnel.
- Acquisition de compétences et accompagnement

La protection du vignoble

-Cuivre : 4 kg de Cu métal/ha/an en moyenne.
-Soufre, anti-tordeuses bio, Pyrévert...

Stratégies d'interventions :

-Plus de passages (8 en conv – 13 en Bio).
-Cadences dictées par la pluviométrie (produits préventifs, de contact).
-Interventions possibles jusqu'à plusieurs fois/semaine, parfois le we.
Qualité de pulvérisation irréprochable :
-Face par face plus que recommandé.
-Qualité de pulvérisation contrôlée

Coût de la protection phytosanitaire

	Vignes en 2 M		Vignes en 3 M	
	Chimique (/ha)	Bio (/ha)	Chimique (/ha)	Bio (/ha)
Approvisionnement	569 €	330 €	569 €	330 €
Mécanisation	149 €	189 €	79 €	117 €
Main d'œuvre	74 €	120 €	49 €	80 €
TOTAL HT €/ha	792 €	639 €	697 €	527€
	8 passages	13 passages	8 passages	13 passages

Source: Chambre d'agriculture

Comparaison protection bio / conventionnel

	Biologique	Conventionnel
Avantages	Coût moindre	Moins de passages
	Pas de risque de résistance	Confort des produits systémiques et pénétrants
	Respect des utilisateurs, riverains terroir et consommateurs	Stratégie de rattrapage possible
Inconvénients	Besoin en matériel et min d'œuvre accru	Pollutions diffuses plus dangereuses
	Demande de la disponibilité technicité et rigueur	Coût des produits et apparition possible de résistances

Prophylaxie

- Les dédoublages et les épamprages de la tête et du pied,
- Nettoyage sous le cavaillon,
- Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch…).
- Le levage et le relevage permettent d'éviter que des rameaux trainent au sol et également de mieux viser les grappes lors du traitement.
- Les écimages et les rognages limitent le nombre de jeunes organes plus sensibles à la maladie.

Une attention plus accrue et un coût potentiellement supérieur

Main d'œuvre et matériel

- Pour environs 15 – 20 ha:

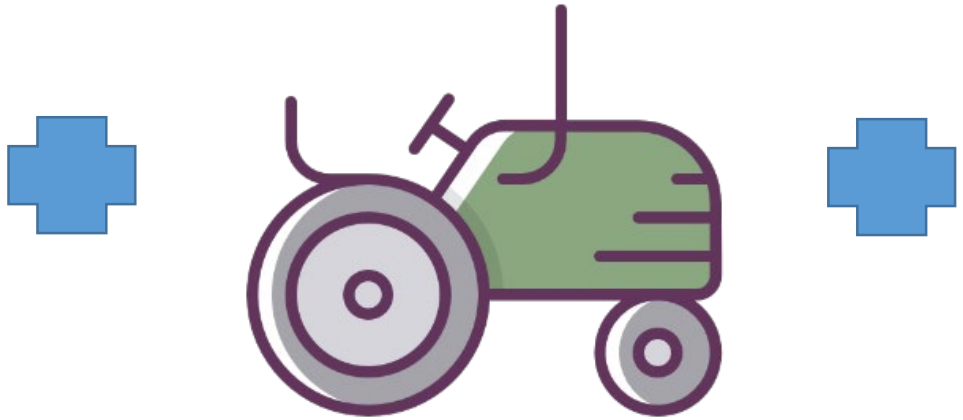

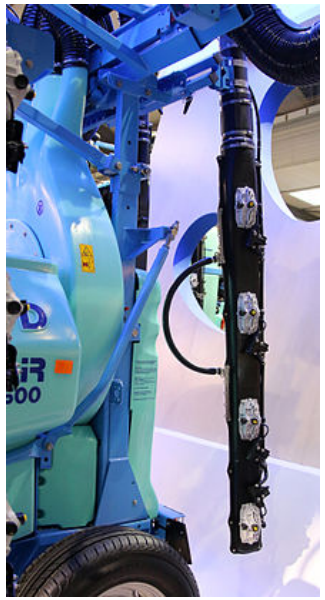

Attention aux pannes ! Pièces de rechanges en stock et solution de secours recommandés
Traitement de la propriété en 1 jour

Les PNPP les plus utilisées en viticulture biologique

Ortie

1 passage:

3 €/ha

Prêle

1 passage:

3 ,5 €/ha

Osier

1 passage:

3 €/ha

Achillée millefeuille

1 passage:

1,8 €/ha

Camomille

1 passage:

2,1 €/ha

Une protection du vignoble améliorée pour un coût modeste

Les aménagements agro-écologiques : un levier important dans la gestion des ravageurs

- Les principaux auxiliaires

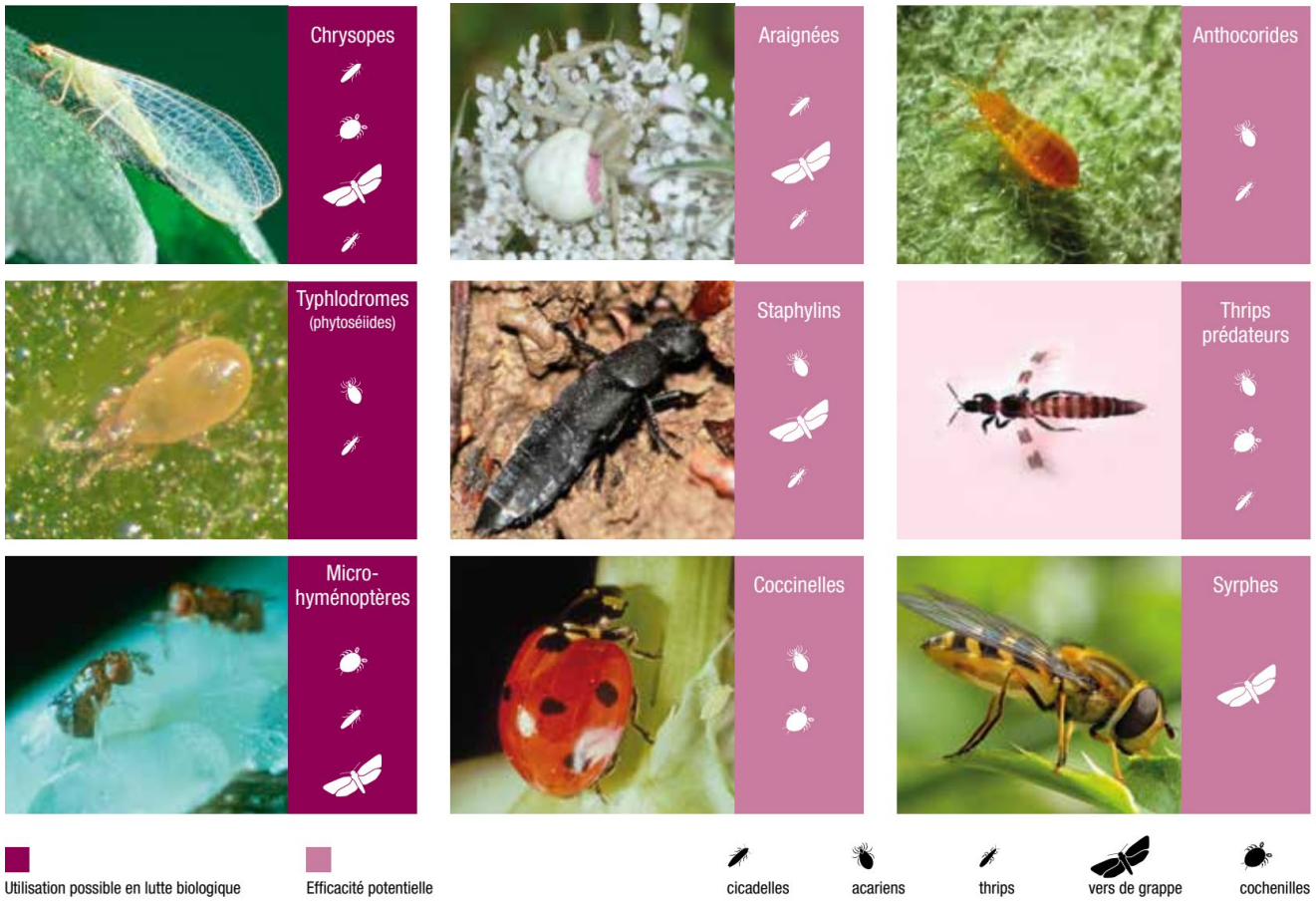

Les formes d'aménagements agro-écologiques

Bandes enherbées enherbements des rangs

Fauches tardives

Haies champêtres

Lisières de bois

Arbres isolés et bosquets

Agroforesterie

L’entretien des sols

Conséquences du mode de production bio sur l'entretien des sols

- Arrêt du désherbage et de l'épamprage chimique.
- Entretien mécanique du cavaillon : travail, tonte, enherbement.
- Epamprage mécanique ou manuel.
- Investissements en matériels et personnel.
- Adaptabilité et réactivité du personnel.
- Acquisition de compétences et accompagnement.

Main d'œuvre et matériel

Pour environ 20-25 hectares (2x1m):

1 chauffeur – 1 tracteur – 1 cadre intercep

avec 2/3 outils de travail du sol

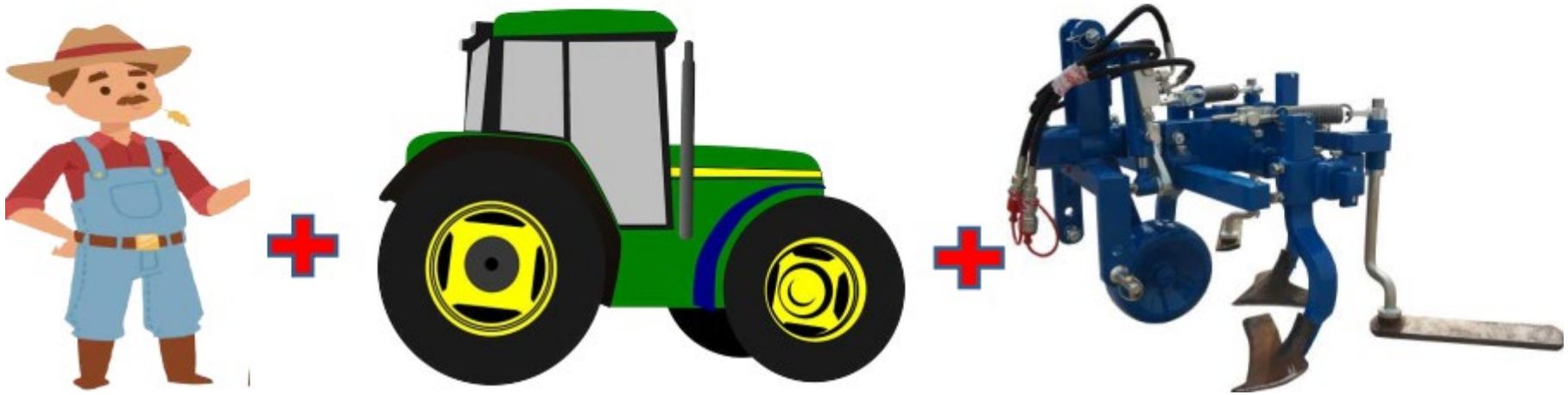

Coût de l'entretien des sols

	Vignes en 2 M		Vignes en 3 M	
	Chimique (/ha)	Zéro herbicide (/ha)	Chimique (/ha)	Zéro herbicide (/ha)
Approvisionnement	162 €	-	55 €	-
Mécanisation	152 €	304 €	81 €	217 €
Main d'œuvre	69 €	139 €	43 €	92 €
TOTAL HT €/ha	383 €	443 €	227 €	309 €
Temps passé	3,75 h	7,50 h	2,30 h	5,00 h

+ 16%

+ 36%

Source: Chambre d'agriculture

Gestion de la fertilité

Gestion de la fertilité

Enjeux: Maintenir une vigueur équilibrée, développer la vie des sols

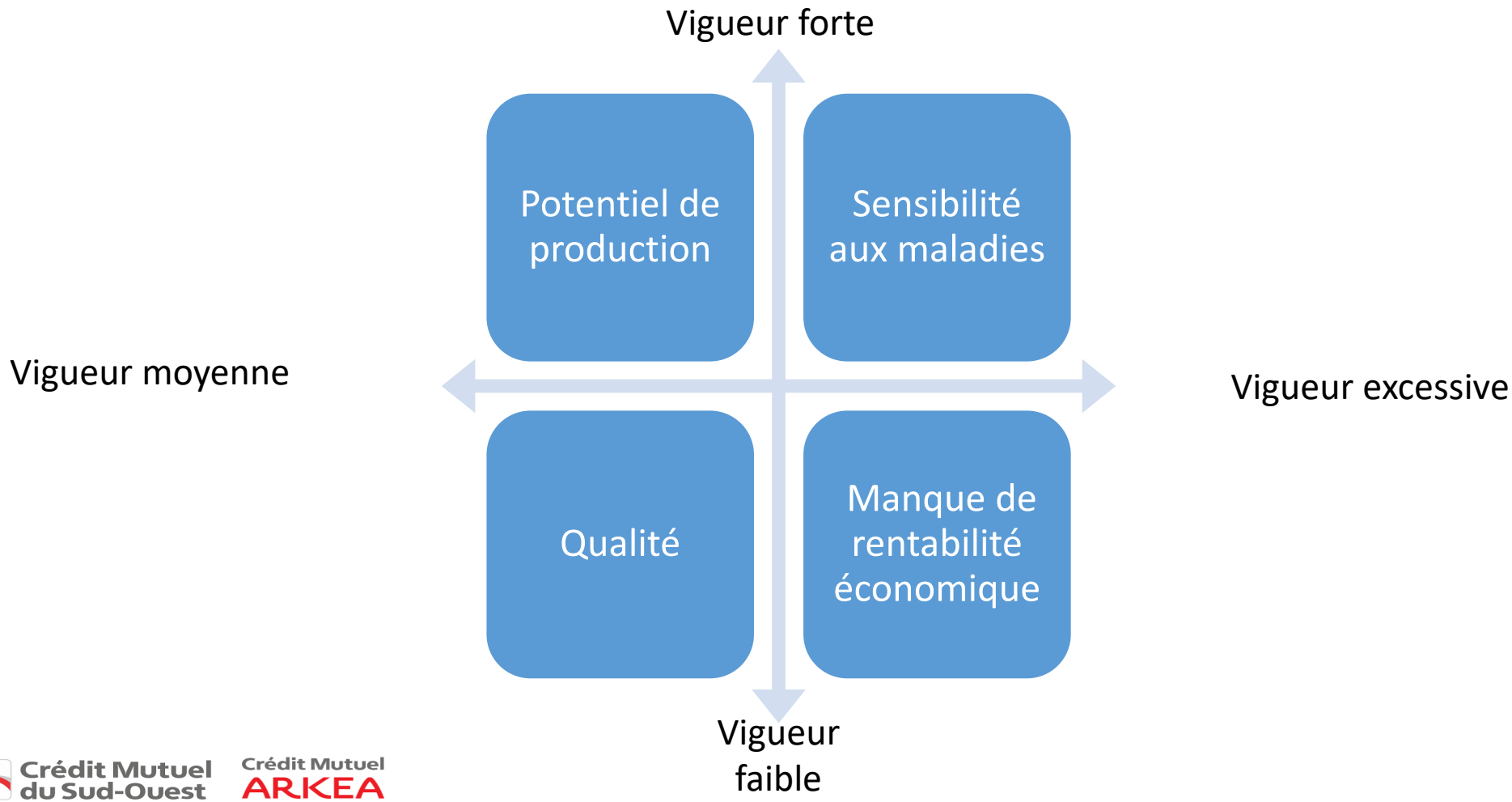

Les leviers

- Les amendements organiques
  - composts végétaux (stable: C/N élevé), à utiliser avec précaution
  - Composts de fumier (libération plus rapide C/N faible)
  - Farine de plume, de soie de porc, de sang séché, d'os… (effet starter, très riche en Azote
- Les engrais verts
  - Le plus souvent en viticulture: mélange céréales / légumineuses

Les coûts de la fertilisation bio

- Variable selon les sources d'approvisionnement et très liés aux itinéraires techniques

	Conventionnel	Bio
Engrais	220 € / ha	330 / ha
Engrais verts (semences et travail)		250 € / ha + 35 € / ha pour la destruction et 55 € / ha pour l'enfouissement

Les enjeux financiers

La conversion en viticulture biologique

Augmentation de la main d'œuvre

- Disponibilité / adaptabilité / 1 tractoriste pour 15 / 20 ha

Besoin en matériel accru

- Pulvérisateurs supplémentaires/ matériel de travail du sol

Technicité et formation

- Formation / accompagnement technique

→ Surcoût d'environs 20/25 %

Coûts de production

COÛTS DE PRODUCTION POUR UNE EXPLOITATION DE 15 ha À 54 hL/ha	Conventionnel	Bio
Temps de travail main d'œuvre (heures)	149 h	190 h
Main d'œuvre (€/ha)	2 493 €	3 162 €
Approvisionnements (€/ha)	1 307 €	1 684 €
Prestations (€/ha)	495 €	565 €
Mécanisation (€/ha)	1 058 €	1 763 €
Fermage terre nue à vocation viticole 1,5 hL/ha (€/ha)	209 €	209 €
Amortissement du vignoble (25 ans) (€/ha)	1 449 €	1 421 €
Restructuration du vignoble (aide) (€/ha)	- 400 €	- 400 €
Assurance climat (aide déduite) (€/ha)	110 €	110 €
Frais généraux du vignoble (€/ha)	782 €	782 €
COÛT TOTAL VIGNOBLE (€/HA) (A)	**7 503 €**	**9 296 €**
Différentiel Bio versus conventionnel	-	**+ 24%**
Coût total vinification (€/ha) (B)	3 116 €	3 116 €
Coût total vin en vrac (€/ha) (A+B)	10 619 €	12 412 €
COÛT TOTAL VIN EN VRAC (€/TONNEAU)	**1 770 €**	**2 069 €**
Différentiel Bio versus conventionnel	-	**+ 17%**
Coût total du vin pour 0,75 L (€/0,75l)	1,47 €	1,72 €
Frais de mise en bouteille et habillage (€/bouteille)	1,25 €	1,25 €
COÛT DE REVIENT BOUTEILLE AVANT COMMERCIALISATION (€/BOUTEILLE)	**2,72 €**	**2,97 €**
Différentiel Bio versus conventionnel	-	**+ 9%**

Chambre d'agriculture de la Gironde, Référentiel économique du vigneron Bordelais, 2019

Les différents dispositifs d'aides

- PAC : aide à la conversion de 350 € / Ha /an pendant 5 ans. Plafond de 18 000 €
- PAC : aide au maintient 150 € /Ha / an pendant 1 an. Plafond de 10 000 €
- Crédit d'impôt (montant forfaitaire à 3 500 €)
- Aides à l'investissement
- Exonération de taxes foncières
- ALTERNA: Garantie de prêt (dispositif région)

La conversion bio : repenser la stratégie globale de l'entreprise

- En fonction

  - De l'évolution du contexte
  - Des objectifs à court et moyen terme
  - Des envies profondes
  - De l'implication de l'équipe
  - De la situation financière actuelle
  - Du mode de commercialisation

La conversion bio : des besoins financiers à anticiper

- Modification de l'itinéraire technique
- Baisse des rendements pendant la période de conversion
- Besoin de main d'œuvre
- Rythme de commercialisation de la récolte

➲ Une augmentation de coût de production, sans valorisation de la production en bio

Des besoins financiers à anticiper…et à évaluer

- Il est indispensable d'évaluer ce besoin pour la durée de la conversion. Les aides à la conversion ne compensent que partiellement ses besoins.

- Une bonne assise financière est souvent nécessaire en préalable.

Exemple : Exploitation Bordeaux rouge 26 ha

BFR sur 3 ans : 45 000 € à 80 000 € intégrant les besoins en MO sup (45 000 €) et aléas de rendements (qui peut porter le besoin à 80 000 €). On ne parle ici que du besoin en fonds de roulement ! (sans les besoins d'investissements qui sont financés par des subventions ou des emprunts)

Cours du vrac

Sur l'année 2021, cours moyens* :
Bio : 1 995 €/tonneau
Total *(Bio+conventionnel)* : 991 €/tonneau

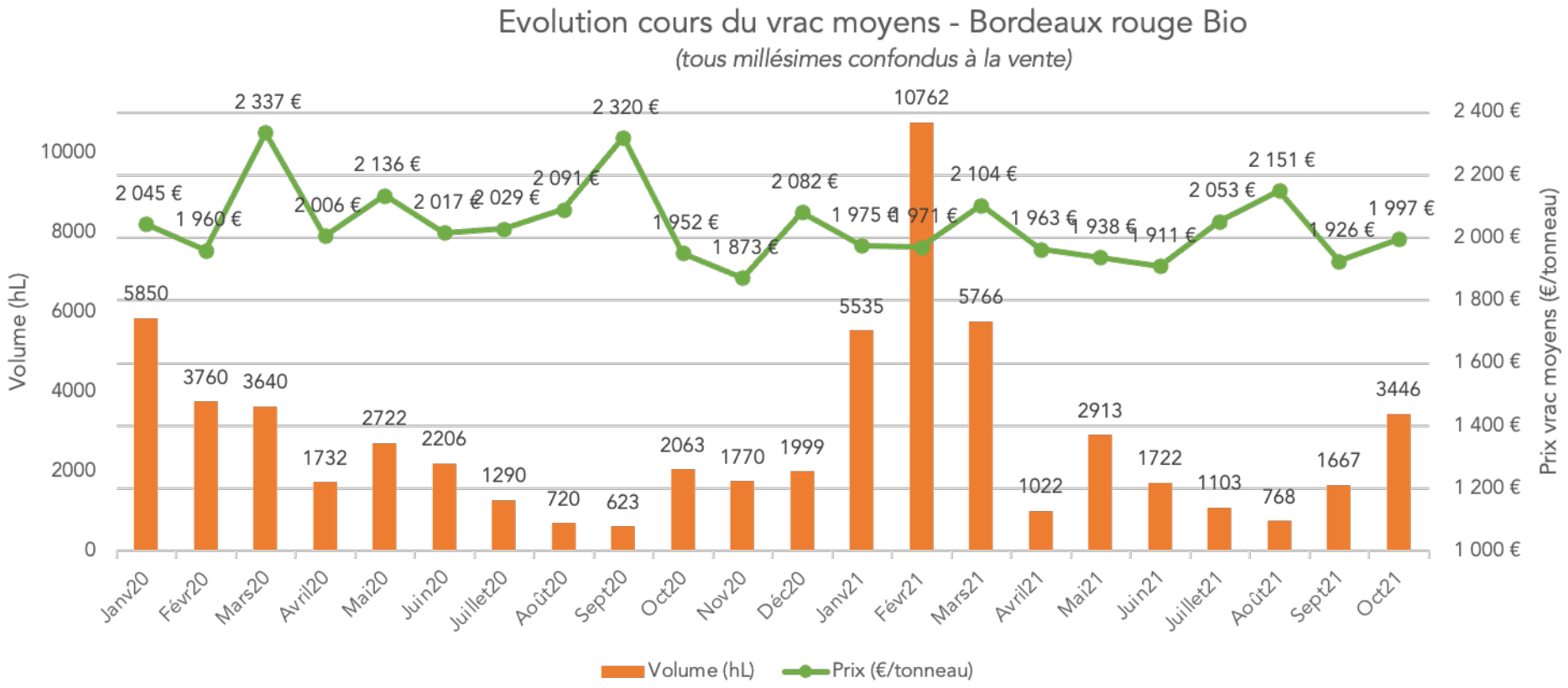

CIVB, 2021

**pondérés par les volumes*

En résumé la conversion en AB = un projet global

Des changements sur le plan technique et organisationnel
Une implication de toute l'équipe
Une prise de risque supérieure
Coût de production plus élevé et un rendement moyen plus faible

➲ La nécessité de repenser et de travailler sa stratégie commerciale

Ou/et un projet par étapes ?

Une conversion progressive ? La notion de plan de conversion et le délai de 2 ans .
Des solutions « mixtes ? »

Le diagnostic pré-conversion analyse vos facteurs de réussite et vos points de vigilance : Une démarche préalable indispensable

Un projet qui nécessite un accompagnement

- Cet accompagnement débute par un diagnostic approfondi ainsi qu'un plan et calendrier d'actions concret et précis.
- Il intègre nécessairement un regard technique d'expert en agriculture biologique.
- Il peut être suivi selon les cas par des études spécifiques sur le plan économique ou commercial et/ou par un pilotage pluriannuel.
- Il est nécessairement suivi par un accompagnement technique au moins pour la première campagne.

Les actions de Bio Nouvelle-Aquitaine

Enjeux futurs de la filière

- Préserver l'utilisation du cuivre au niveau européen
- Développer l'utilisation des PNPP et agir pour leur homologation
- Avancer la recherche sur les domaines suivants
  - Remplacement du cuivre
  - PNPP
  - Fertilité et vie des sols
  - Gestion de la biodiversité fonctionnelle
  - Cépages résistants
  - Agroforesterie….
- Structurer la filière et maintenir les prix

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Contacts

Sylvain FRIES
Conseiller technique viticulture bio
06 38 35 33 17
s.fries33@bionouvelleaquitaine.com

Katell PETIT
Responsable pôle futurs bio
06 23 38 59 38
k.petit@bionouvelleaquitaine.com